

La Vulpie queue-de-rat, *Vulpia myuros*

Comment la reconnaître ?

ATTENTION : Souvent confondu avec le ray-grass !

- **Plante** annuelle, graminée au chaume allant de 10 à 80 cm, rhizomateuse et se développant en touffe.
- **Feuilles** courtement (0,2 à 0,4 mm) ligulées (ligule denticulé), avec un limbe très fin et brillant sur sa face inférieure. Avant tallage, possibilité d'observer de **courts cils** sur le bord du limbe, lève toute confusion avec le ray-grass qui, lui, est glabre.
- **Fleurs** sous forme d'épillet, axe glabre, portant 4 à 8 fleurs, l'épillet comporte **environ 50 graines**.
- **Semences** de 50 à 1000 par plante, glumelles non-ciliées et glumes plus courtes dans la partie inférieure de l'épillet.

Une **observation à la loupe (X10)** est **nécessaire** pour écarter tout doute vis-à-vis du **ray-grass** ou de la **fétuque rouge**.

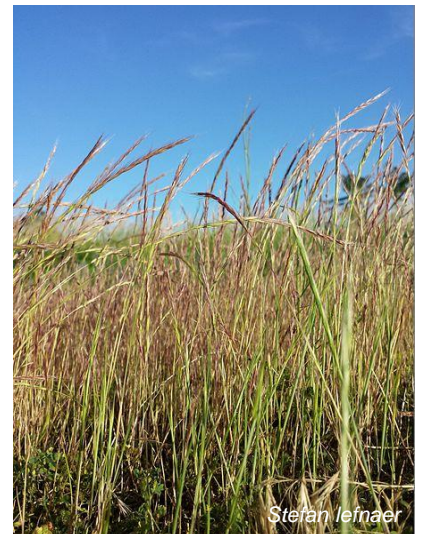


Quel habitat ?

Largement répandu en France et dans le monde, cette graminée se développe en surface. Elle **germe dans les deux premiers centimètres** du sol et produit un système racinaire superficiel.

On la rencontre dans les **cultures pérennes** type vergers et vignobles mais aussi dans les **cultures céréalières**, de **colza** et **maïs**.

La vulpie queue-de-rat préfère les sols légèrement **acides et sablonneux**.



Quels dégâts et impacts ?

Biodiversité : L'impact de *Vulpia myuros* sur la biodiversité n'est pas son principal désagrément. Commune sur l'ensemble du territoire et avec un **développement racinaire superficiel**, elle ne présente pas de caractère envahissant pour la biodiversité. De plus, les graines **perdent rapidement** leur **capacité à germer** et seulement **25%** pourront toujours lever 1 an après leur entrée dans le sol.

Socio-économique : C'est ici que réside le principal problème causé par la vulpie. Sa présence dans des **cultures de céréales à paille** ou de **colza** est problématique puisqu'elle a un **impact négatif sur les rendements**. Elle peut aussi diminuer, dans une moindre mesure, la qualité des semences produites. La **mécanisation de la récolte** et la **diminution des pratiques de travail du sol** facilitent d'autant plus sa **dissémination** et son **développement** au sein des parcelles.

Quelle réglementation ?

La vulpie queue-de-rat ne fait pas partie des plantes listées par [l'Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire](#).

Elle ne fait pas partie de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne ([Règlement d'exécution \(UE\) 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016](#))

Que faire ?

Vulpia myuros apparaît et devient un problème notamment sur les parcelles où les conduites culturales ont délaissé le travail du sol. Il est préférable d'appliquer des mesures prophylactiques afin de gérer cette adventice insensible aux produits anti-graminées classiques.

Mesures préventives :

Nombreuses, elles permettent une **gestion durable** de cette adventice.

- **Les rotations de culture**, à travers l'augmentation du nombre de rotations annuelles, permet de **casser le cycle de développement** de l'adventice et de réaliser plus de **faux semis**.
- **Combattre** l'adventice en **bordure des parcelles** peut permettre de limiter son introduction et son impact sur les rendements.
- **Déchaumage et faux semis** sont de bonnes techniques afin de **réduire** la présence de la vulpie dans la **banque de graine** du sol. Répétés entre chaque culture, ils représentent un moyen de lutte efficace.
- **Le labour** est intéressant car il engendre l'enfouissement des graines et des adventices levées en profondeur. **Ne doit pas être répété trop régulièrement** (pratiqué une fois tout les trois ans) afin de ne pas détériorer le sol et de ne pas faire remonter en surface des graines préalablement enfouies.
- **Détourer** les zones atteintes en récoltant en dernier les zones les plus atteintes afin de **limiter la dissémination** et utiliser un récupérateur de menues pailles.
- **Décaler les dates de semis** peut aussi s'avérer efficace. Couplé à un faux semis, cette technique permet elle aussi de diminuer la banque de graine adventice mais s'avère moins efficace étant donné les **périodes de levée échelonnées** de la vulpie queue-de-rat.

Méthodes curatives :

On ne parlera ici que de méthodes curatives **mécaniques** ou **manuelles** mais **pas chimiques**, trop peu efficaces contre cette adventice.

- **Le binage** s'il est réalisé à **l'apparition des plantules**, permet une **éradication rapide** et sans impact important sur les rendements. Son enracinement superficiel rend cette pratique **simple et efficace**.
- **La herse étrille**, utilisée sur de jeunes pousses (**avant le tallage**), s'avère efficace mais sa période optimale d'utilisation est courte car des **conditions sèches** sont requises **en surface**.

A noter donc que les **mesures prophylactiques restent les plus intéressantes** puisqu'elles permettent une gestion de l'ensemble des adventices et pas uniquement de la vulpie queue-de-rat. Elles permettent aussi une gestion dans le temps relativement **peu coûteuse**.

Avec le soutien financier de :